



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1449

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet de refonte de l'application informatique de gestion du réseau d'eau potable "GE'EAU" - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications**

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pilonel.

Séance publique du 26 avril 2010**Délibération n° 2010-1449**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Projet de refonte de l'application informatique de gestion du réseau d'eau potable "GE'EAU" - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire du réseau d'eau potable sur son territoire. La gestion de ce réseau est déléguée à deux fermiers (SDEI et VEOLIA) jusqu'en 2016. La direction de l'eau intègre annuellement les données fournies par les fermiers décrivant le patrimoine enterré, relatif à l'eau potable, dans l'application GE'EAU qui doit être refondue.

Ce projet de refonte du système d'information géographique pour la gestion des réseaux de l'eau potable vise à permettre à la direction de l'eau de continuer à disposer d'un outil et de le rendre plus performant afin de permettre l'intégration des données métier fournies par les fermiers, lesquelles seront, par ailleurs, plus importantes qu'aujourd'hui et d'effectuer, de plus, des saisies qui lui sont propres.

De nouvelles couches et de nouveaux attributs aux objets déjà existants seront créés dans le nouveau système afin de répondre aux besoins d'utilisateurs identifiés. Des évolutions fonctionnelles permettront, entre autres, d'affiner l'estimation de l'état de santé des canalisations.

Par ailleurs, une refonte technique des échanges entre la direction de l'eau et les fermiers est indispensable afin de diminuer les temps de contrôle et correction effectués par les services.

Ce projet de refonte de GE'EAU est motivé par deux contraintes majeures et urgentes :

- fin 2010, du fait de leur obsolescence, les plateformes techniques actuelles ne pourront plus être maintenues par les fournisseurs. La refonte de GE'EAU est donc principalement technique, de manière à garantir à la direction de l'eau la capacité à intégrer les données fournies régulièrement et contractuellement par les fermiers,

- de même, afin de préparer dans de bonnes conditions les choix futurs d'exploitation à l'échéance du contrat de délégation de service public (DSP) en 2016, la Communauté urbaine de Lyon doit pouvoir disposer, de façon plus exhaustive qu'aujourd'hui, de toutes les informations techniques possibles sur son patrimoine. Les informations concernées sont pour partie dans le périmètre de l'application GE'EAU.

L'acquisition de cet outil permettra en tout état de cause d'améliorer la connaissance de la direction de l'eau sur l'étendue, la nature et l'état de son patrimoine et de donner à cette dernière des éléments techniques sur les réseaux pour lui permettre d'assurer pleinement son rôle de maître d'ouvrage (contrôles d'affermage, meilleure élaboration de la stratégie de la Communauté urbaine, responsabilité de la direction de l'eau sur le patrimoine et les éléments structurants).

La direction de l'eau disposera enfin d'un outil d'aide à la décision concernant la définition des renouvellements et évolutions du système d'alimentation, à la sécurisation du réseau, à la réalisation d'études stratégiques et à une meilleure communication sur le réseau d'eau potable ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve la création et le financement de l'opération n° 2135 - Refonte du système d'information géographique pour la gestion des réseaux d'eau potable de la Communauté urbaine - projet GE'EAU.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale D1 - Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine, sur l'opération n°2135 pour un montant total de 450 k € TTC en dépenses à la charge du budget annexe de l'eau, selon l'échéancier suivant :

- 2011 : 350 k€ TTC,
- 2012 : 100 k€ TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.